



**CENTRE D'ÉTUDES
JACQUES GEORGIN**

Le Centre d'Études Jacques Georgin est un centre d'éducation permanente reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

ASBL Centre d'Études Jacques Georgin, 127, chaussée de Charleroi, 1060 Bruxelles

N° entreprise 0412.759.942.

RPM: Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles.

BE30 7320 3232 6111

**Note d'analyse 3-2024 du Centre d'Études Jacques Georgin
Par Elise Tshamala, stagiaire en collaboration avec Christophe Verbist Directeur du
Centre d'Études Jacques Georgin**

LE DROIT À L'ALIMENTATION DE QUALITÉ

I. INTRODUCTION

La présente note d'analyse du CEG se concentre sur le droit à une alimentation de qualité, mettant en lumière son importance qui dépasse largement le cadre d'une simple décision individuelle, et soulignant son impact significatif sur la santé publique, la justice sociale et la durabilité environnementale.

Au niveau des droits humains, il faut pouvoir distinguer le droit à l'alimentation du droit à l'alimentation de qualité.

Le droit à l'alimentation est un droit de l'homme reconnu par le droit international qui protège le droit de chaque être humain à se nourrir dans la dignité¹ puisqu'il a été consacré par la déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)² ainsi que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)³.

Les États ayant ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels sont juridiquement tenus à respecter, protéger et donner effet au droit à l'alimentation⁴.

Toutefois, il convient de noter que le droit à l'alimentation n'est généralement pas classé parmi les droits fondamentaux universels et inaliénables. Cette classification suggère que ce droit peut être interprété comme étant lié à d'autres droits ou comme découlant de principes plus larges, plutôt que d'être considéré comme un droit fondamental

¹ <https://developpementdurable.wallonie.be/alimentation/droit>

² Art. 25, déclaration universelles des droits de l'homme

³ Art. 11, pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

⁴ <https://www.fao.org/3/i0094f/i0094f.pdf>

distinct en lui-même. En revanche, il est souvent perçu comme un droit associé à un niveau suffisant permettant de satisfaire les besoins alimentaires.

Au cœur de ce droit réside la conviction que chaque être humain mérite un accès équitable à une alimentation nutritive, sûre et culturellement appropriée, à savoir le droit à une alimentation de qualité.

Dans un monde où l'accès à une alimentation adéquate demeure un défi persistant pour des millions de personnes, l'importance du droit à une alimentation de qualité ne peut être surestimée.

Cette note d'analyse se propose d'explorer en profondeur les multiples facettes du droit à l'alimentation, plongeant dans ses définitions, ses enjeux complexes, ainsi que les politiques, initiatives et bonnes pratiques qui visent à le promouvoir et à le protéger.

II. DROIT À L'ALIMENTATION DE QUALITÉ : DÉFINITION ET ENJEUX

Le droit à l'alimentation peut être défini comme étant le droit à une nourriture suffisante est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer⁵.

Il peut également être défini comme le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquates et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne.⁶

A. COMPARAISON : ALIMENTATION DE QUALITÉ VS ALIMENTATION BASIQUE

La distinction entre l'alimentation de qualité et l'alimentation basique repose sur plusieurs critères, comme par exemple la valeur nutritionnelle, une alimentation de qualité se caractérise par des aliments riches en nutriments essentiels comme par exemple les vitamines, minéraux, etc.

En revanche, une alimentation basique peut fournir des calories mais peut manquer de nutriments essentiels.

Cette distinction peut également être observée en ce qui concerne la sécurité alimentaire, laquelle se définit par le fait que toute la population a en tout temps un accès matériel et socioéconomique garanti à des aliments sans danger et nutritifs en quantité suffisante pour couvrir ses besoins physiologiques, répondant à ses préférences alimentaires, et lui permettant de mener une vie active et d'être en bonne santé.⁷

⁵ <https://www.fao.org/right-to-food/fr/>

⁶ Pour de plus amples informations, voir la fiche d'information n°27 du HCdH.

⁷ FAO, L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2001 (rome, 2001).

Cette garantie constitue une condition préalable indispensable à la pleine jouissance du droit à l'alimentation.

En conséquence, en ce qui concerne cette distinction, l'alimentation de qualité assure la sécurité alimentaire en fournissant des aliments sûrs à consommer, exempts de contaminants nocifs, tandis qu'une alimentation basique peut présenter des risques pour la santé en raison de la contamination ou de la détérioration des aliments⁸.

Une alimentation de qualité prend également en compte les principes de durabilité environnementale, il s'agit d'une alimentation qui tient compte des besoins alimentaires mondiaux actuels sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures. En d'autres termes, l'alimentation est durable si elle est responsable sur un plan écologique, économique et social, de la production à la consommation⁹. Tandis qu'une alimentation basique peut ne pas tenir compte de ces considérations et contribuer à la dégradation de l'environnement.

En outre, une différenciation supplémentaire concerne les besoins individuels. Une alimentation de qualité vise à satisfaire les exigences nutritionnelles spécifiques des individus, en prenant en considération des facteurs tels que leur âge, leur état de santé, etc. En revanche, une alimentation basique peut ne pas convenir aux besoins individuels et peut entraîner des carences nutritionnelles ou des problèmes de santé¹⁰.

B. IMPORTANCE DE GARANTIR CE DROIT POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES INDIVIDUS

Il est essentiel de garantir le droit à une alimentation suffisante pour promouvoir la santé et le bien-être des individus. Cette garantie revêt une importance capitale car elle influe directement sur divers aspects du bien-être humain.

En effet, une alimentation adéquate est essentielle pour maintenir une bonne santé. Les aliments fournissent les éléments nutritifs nécessaires tels que les protéines, les vitamines etc. qui sont essentiels pour le bon fonctionnement du corps humain. Une alimentation équilibrée contribue à prévenir les maladies chroniques telles que l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires, ainsi que d'autres problèmes de santé¹¹.

De même, il est fondamental de garantir ce droit, car il influence également le développement physique et mental. L'alimentation joue un rôle crucial dans le développement physique et mental, surtout chez les enfants et les jeunes. Une alimentation inadéquate peut entraîner un retard de croissance, des problèmes de

⁸ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/food-safety>

⁹ Le Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD) utilise la définition suivante: "Un système alimentaire durable garantit le droit à l'alimentation, respecte le principe de la souveraineté alimentaire, permet à tous, partout dans le monde, de disposer d'une alimentation saine et suffisante à un prix accessible, et veille à ce que le prix final d'un produit reflète non seulement l'ensemble des coûts de production, mais qu'il internalise aussi tous les coûts externes sociaux et environnementaux. Il utilise les matières premières et les ressources (en ce compris le travail et les ressources naturelles telles que les sols, l'eau et la biodiversité) au rythme de leur recon- titution et respecte les différentes facettes de la culture alimentaire. Tous les acteurs de la chaîne alimentaire et les autorités doivent contribuer à réaliser un tel système alimentaire durable." Voir <http://www.frdo-cfdd.be/fr>

¹⁰ <https://www.fao.org/3/i3448f/i3448f.pdf>

¹¹ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/healthy-diet>

développement cognitif et des difficultés d'apprentissage. En garantissant un accès à une alimentation adéquate, on favorise ainsi le développement optimal des individus dès leur plus jeune âge¹².

L'alimentation ne se limite pas à la simple satisfaction des besoins physiologiques. Elle est également liée au bien-être émotionnel. Le partage des repas en famille ou entre amis est souvent associé à des moments de convivialité et de plaisir, ce qui contribue au bien-être psychologique¹³.

Enfin, l'accès à une alimentation adéquate est souvent une question d'équité sociale et économique. Les personnes défavorisées économiquement ont souvent un accès limité à une alimentation saine en raison de contraintes financières. Garantir le droit à l'alimentation contribue à réduire les inégalités sociales¹⁴ et à lutter contre la pauvreté en permettant à tous d'avoir accès à une alimentation nutritive.

C. DÉFIS DE SANTÉ PUBLIQUE ET DE DURABILITÉ LIÉS À CE DROIT

La garantie du droit à l'alimentation présente plusieurs enjeux majeurs dont certains ont déjà été abordés précédemment en termes de santé publique et de durabilité. Du côté de la santé publique, assurer un accès à une alimentation nutritive contribue à réduire les maladies chroniques¹⁵.

De plus, une alimentation adéquate pendant la grossesse et l'enfance est essentielle pour améliorer la santé maternelle et infantile, réduisant ainsi les risques de complications. La lutte contre la malnutrition, qu'elle soit due à la sous-alimentation ou à la suralimentation, est également un objectif crucial de la garantie du droit à l'alimentation¹⁶.

En ce qui concerne la durabilité, assurer un accès stable à des aliments sains et nutritifs pour tous est indispensable pour garantir la sécurité alimentaire à long terme. Cela implique de promouvoir des pratiques agricoles et alimentaires durables, telles que la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la préservation des ressources naturelles.

De plus, la gestion responsable des terres, de l'eau et d'autres ressources agricoles est essentielle pour assurer la durabilité des systèmes alimentaires et préserver l'environnement pour les générations futures¹⁷.

En résumé, relever ces défis complexes nécessite des politiques et des actions concertées à l'échelle nationale et mondiale pour garantir un accès équitable à des aliments sains tout en préservant les ressources naturelles et en réduisant les impacts environnementaux.

¹² <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/healthy-diet>

¹³ <https://documentation.ehesp.fr/memoires/2018/mip/groupe%20n°26.pdf>

¹⁴ https://www.fian.be/IMG/pdf/bts2020-05-web-2.2-inegalites-martin-biernaux-p32_36.pdf

¹⁵ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/healthy-diet>

¹⁶ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/malnutrition>

¹⁷ <https://eos.com/fr/blog/agriculture-durable/>

III. QUALITÉ ALIMENTAIRE : POLITIQUES, INITIATIVES ET BONNES PRATIQUES EN WALLONIE, BRUXELLES ET AILLEURS

A. POLITIQUES ET PLANS EXISTANTS EN WALLONIE ET À BRUXELLES

1. STRATÉGIE « GOOD FOOD »

En Belgique, les pouvoirs publics manifestent depuis quelques années un intérêt pour la question de l'alimentation et se sont lancés dans l'élaboration de stratégies alimentaires. C'est ainsi que la Région bruxelloise a adopté fin 2015 une stratégie alimentaire durable (dénommée « Good Food ») tandis que la Région Wallonne dispose depuis 2018 d'une stratégie « manger demain ».

En quoi consistent ces diverses stratégies ?

La Stratégie Good Food de la Région bruxelloise vise à intégrer l'alimentation au centre du développement urbain, reconnaissant son importance sociétale, économique, sociale et environnementale, tout en préservant le plaisir et la qualité de la nourriture. Des initiatives antérieures ont montré la voie, mais il est nécessaire d'adopter une politique alimentaire dynamique pour renforcer ces efforts .

La première stratégie Good Food (2016-2020) avait permis d'impulser des réalisations concrètes. L'évaluation de la stratégie montrait des avancées tangibles mais aussi des faiblesses et des opportunités pour la suite.

La stratégie Good Food de Bruxelles avait pour but de promouvoir une double ambition : « Mieux produire », en encourageant la culture et la transformation locale d'aliments respectueux de l'environnement, et « Bien manger », en rendant une alimentation savoureuse et équilibrée, principalement composée de produits locaux, accessible à tous.

Le résultat a fait émerger une vision commune pour 2035 et un programme composé de 7 axes stratégiques :

- Augmenter la production alimentaire locale et durable ;
- Accompagner la relocalisation et la transition d'une offre durable pour toutes ;
- Accompagner la transition de la demande pour toutes ;
- Développer une culture alimentaire « Good Food » durable et désirable ;
- Réduire le gaspillage alimentaire ;
- Penser et favoriser les systèmes alimentaires de demain ;
- Assurer la gouvernance de la mise en œuvre de la stratégie.

L'ensemble des axes se déclinait en une quinzaine d'actions concrètes, telles que la promotion de l'autoproduction durable, l'accélération de la transition des cantines et restaurants, l'accompagnement des citoyennes et des familles ou la valorisation des invendus alimentaires.

La Région bruxelloise s'est donc dotée depuis le 2 juin 2022 de la stratégie Good Food 2 (2022 – 2030). Cette stratégie est en adéquation avec la Déclaration de Politique

Régionale 2019-2024. Elle a fait l'objet d'un processus participatif de co-construction d'un an rassemblant quelque 300 acteurs.

La stratégie Good Food vise à assurer à tous les habitants de Bruxelles l'accès à des aliments adaptés à leurs besoins tout en garantissant des prix équitables pour les producteurs.

Son objectif principal est de transformer le système alimentaire vers davantage de durabilité d'ici 2030.

2. STRATÉGIE « MANGER DEMAIN »

Concernant la stratégie « manger demain » de la Région wallonne, la proposition de la cellule « manger demain » met en avant l'importance du soutien à la demande de produits alimentaires durables, soulignant les efforts réalisés dans la chaîne d'approvisionnement et la nécessité de consolider ces avancées à long terme.

Le plan d'action « Food Wallonia » constitue la feuille de route pour l'alimentation durable en Wallonie et suggère que le CWAD (Collège wallon de l'alimentation durable installé depuis 2020) devrait influencer les décisions du gouvernement régional.

Enfin, il encourage à considérer les mesures pour une alimentation durable comme un investissement pour réduire les dépenses futures de la Wallonie, plutôt que comme une charge supplémentaire pour le budget. Plusieurs propositions de priorités de la cellule manger demain ont été mis en avant, telles que :

- **Poursuivre le soutien à la restauration collective :** La restauration collective en Wallonie est un marché important pour une alimentation durable. Le Green Deal Cantines Durables, avec 351 cantines impliquées, promeut l'utilisation de produits locaux et biologiques. Un soutien financier continu est nécessaire, basé sur des relations contractuelles solides et pris en compte dans les marchés publics.
- **Permettre l'accessibilité des repas à la cantine pour l'enseignement obligatoire :** Le Green Deal Cantines Durables vise à offrir des repas de qualité abordables tout en freinant la désertion des cantines. Des mesures telles que la gratuité des repas pour les écoles défavorisées sont en place, avec d'autres options comme la déductibilité fiscale des repas chauds à la cantine. Il est crucial de limiter ces mesures aux cantines labellisées pour garantir la durabilité des repas.
- **Faire évoluer l'exception alimentaire pour les marchés publics :** Les lois européennes sur les marchés publics limitent la capacité de la Wallonie à promouvoir la relocalisation alimentaire. Il est nécessaire de relayer cette question au niveau européen et de revoir les seuils pour les marchés sans publication préalable. De plus, il est proposé de reconnaître le circuit-court dans la réglementation des marchés publics pour permettre un accès prioritaire aux producteurs locaux.

- **Reconnaitre et soutenir les CPA en Wallonie :** Les Conseils de Politique Alimentaire (CPA) réunissent divers acteurs locaux pour promouvoir une transition alimentaire durable, offrant des solutions collectives et coordonnées, et favorisant le dialogue entre les parties prenantes.

Les réalisations sont encore modestes, notamment, en termes de traduction des politiques publiques en instruments juridiques.

Les stratégies qui se mettent en place témoignent surtout d'une volonté de donner à la question alimentaire une dimension transversale de manière à ce qu'elle touche un ensemble élargi de domaines (économie, emploi, environnement, santé, lutte contre le réchauffement climatique, etc.).

B. AMÉLIORATIONS SUGGÉRÉES POUR GARANTIR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ EN WALLONIE ET À BRUXELLES.

Les suggestions pour garantir une alimentation de qualité en Wallonie et à Bruxelles peuvent inclure :

- Promouvoir l'accès à des aliments frais et nutritifs grâce à des initiatives telles que les marchés fermiers locaux, les jardins communautaires et les programmes de soutien à l'agriculture biologique¹⁸ ;
- Mettre en place des programmes éducatifs visant à sensibiliser la population à une alimentation saine et équilibrée, en mettant l'accent sur l'importance des fruits, légumes et protéines de qualité¹⁹ ;
- Encourager les restaurants et les établissements alimentaires à proposer des options plus saines dans leurs menus, en favorisant les produits locaux et biologiques²⁰ ;
- Renforcer les politiques de sécurité alimentaire pour garantir la traçabilité et la qualité des produits alimentaires, en particulier en ce qui concerne les contrôles sanitaires et la prévention des fraudes alimentaires²¹ ;
- Favoriser la collaboration entre les autorités publiques, les producteurs alimentaires, les entreprises locales et les organisations communautaires pour développer des solutions innovantes et durables en matière d'alimentation de qualité²².

¹⁸ <https://www.alimentationdequalite.be/livre-blanc/sensibiliser-public/soutenir-et-promouvoir-les-jardins-collectifs-et-individuels.html>

¹⁹ <https://www.fao.org/3/i6491f/i6491f.pdf>

²⁰ <https://www.adoria.com/actualites/post-covid-la-tendance-des-produits-frais-locaux-et-bio-en-restauration-collective.html>

²¹ <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/51/securite-des-aliments>

²² <https://developpementdurable.wallonie.be/sites/default/files/resources/FOOD-WALLONIA.pdf>

IV. ACCESSIBILITÉ ET ÉDUCATION À L'ALIMENTATION DE QUALITÉ

A. L'IMPORTANCE DE RENDRE L'ALIMENTATION DE QUALITÉ ACCESSIBLE AUX JEUNES : DÉFIS DU COÛT, DISPONIBILITÉ ET ÉDUCATION ALIMENTAIRE

Assurer aux jeunes un accès à une alimentation de qualité revêt une importance cruciale pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cela impacte leur santé à long terme en réduisant le risque de maladies chroniques telles que l'obésité et le diabète.

De plus, une éducation alimentaire précoce favorise le développement de bonnes habitudes alimentaires, tandis qu'une alimentation saine améliore leur concentration et leur bien-être général, ce qui peut également avoir un effet positif sur leur réussite scolaire.

En association avec la famille, l'école représente aussi un cadre privilégié pour dispenser des informations et une éducation sur l'alimentation aux enfants et aux adolescents. De même, le milieu préscolaire peut jouer un rôle crucial dans l'éducation au goût des tout-petits. Dans notre société où le surpoids et l'obésité touchent de plus en plus de jeunes, il est impératif de renforcer la promotion d'une alimentation saine et de qualité dès le plus jeune âge²³.

Entre 1990 et 2022, l'obésité chez les enfants et les adolescents a quadruplé, et doublé chez les adultes. Cette tendance alarmante souligne l'urgence d'une action mondiale. La Belgique, en annonçant des mesures contre l'obésité infantile, contribue à cette prise de conscience et à l'action²⁴.

L'approche de l'alimentation ne doit pas se limiter à sa dimension nutritionnelle, mais plutôt être envisagée de manière holistique. L'information, la sensibilisation et l'éducation à l'alimentation peuvent être intégrées de plusieurs manières :

- Au sein des cantines scolaires ;
- À travers des activités scolaires et parascolaires telles que des ateliers de cuisine, des séances de jardinage, des visites pédagogiques de fermes et d'installations de production, ainsi que des interventions de professionnels tels que restaurateurs, producteurs et diététiciens²⁵.

²³ <http://www.alimentationdequalite.be/livre-blanc/sensibiliser-public/parler-d-alimentation-a-l-ecole-et-en-milieu-extrascolaire.html>

²⁴ <https://www.hospichild.be/la-lutte-contre-lobesite-infantile-prend-de-plus-en-plus-dampleur-en-belgique/>

²⁵ Thierry, D., (2014), *"Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibré"*, *Projet d'avis, Conseil Economique, social et environnemental, Paris, p.30*

1. ÉDUCATION ALIMENTAIRE²⁶

L'éducation alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire vise à améliorer les habitudes alimentaires et les choix nutritionnels des jeunes, tout en les encourageant à devenir des acteurs du changement dans leur communauté.

La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) soutient une approche inclusive impliquant divers acteurs, dont les élèves, les familles, les enseignants, le personnel scolaire, les agriculteurs locaux, et les autorités publiques.

Les écoles offrent un cadre propice pour promouvoir la nutrition chez les enfants et les adolescents, étant des lieux structurés où les influences sur les habitudes alimentaires sont nombreuses. L'éducation alimentaire en milieu scolaire crée des opportunités d'apprentissage favorables à l'adoption de comportements alimentaires sains, surtout dans un environnement alimentaire favorable.

Bien que de nombreux pays accordent désormais une importance croissante à l'éducation alimentaire et nutritionnelle dans leurs programmes scolaires, il reste encore des défis à relever pour pleinement exploiter son potentiel.

La FAO cherche à comprendre son intégration dans les systèmes éducatifs mondiaux et à identifier les ressources nécessaires pour son déploiement efficace.

Face aux défis contemporains du développement durable liés à l'alimentation, une nouvelle approche de l'éducation alimentaire en milieu scolaire est nécessaire. Celle-ci doit permettre aux jeunes et à leur communauté d'acquérir les compétences nécessaires pour influencer positivement sur les systèmes alimentaires locaux.

Pour concrétiser cette vision, un changement de méthode est requis, privilégiant un apprentissage pratique, le développement de compétences et une intégration des médias et des technologies.

La FAO collabore avec divers partenaires pour promouvoir cette nouvelle approche et soutenir les gouvernements dans la mise en place d'une éducation alimentaire et nutritionnelle de qualité dans les écoles.

²⁶

https://www.fao.org/school-food/areas-work/based-food-nutrition-education/fr/?fbclid=IwAR31qOKB99GSAXx15wo_BVhNUaEIM6FWx3qo_hbdE5keh7V7pNNTKXs7VS8

2. FACTEURS INTERVENANT DANS L'ACCÈS À L'ALIMENTATION DE QUALITÉ²⁷

Divers facteurs interviennent dans l'accès à une alimentation de qualité, et tous nécessitent une action. Il convient de souligner que par "qualité", nous entendons une alimentation non seulement saine et équilibrée, mais également respectueuse de l'environnement, des producteurs, du bien-être animal et qui procure également une satisfaction sensorielle.

Concernant **l'accessibilité financière et matérielle**, dans notre système alimentaire actuel, les aliments ultra-transformés à forte densité énergétique sont les moins chers, ce qui conduit les populations les plus pauvres à acheter des aliments de mauvaise qualité nutritionnelle, favorisant les carences et l'obésité. Les ménages défavorisés, confrontés à des coûts élevés de logement, d'énergie et de mobilité, doivent souvent sacrifier la qualité de leur alimentation.

Pour bénéficier d'une alimentation de qualité, il est nécessaire qu'elle soit **disponible**. Cependant, en Belgique, bien que l'on ne puisse pas parler de déserts alimentaires, des "ghettos alimentaires" existent, où les alternatives aux produits agro-industriels sont limitées voire inexistantes. Les habitants de ces quartiers, en particulier ceux à mobilité réduite, se voient contraints de se tourner vers ces produits. De plus en plus de ménages dépendent de l'aide alimentaire, mais sa qualité nutritionnelle est souvent insatisfaisante, sans prise en compte de critères de durabilité.

Le niveau d'éducation, qu'il soit formel ou informel, est crucial pour comprendre les **informations** alimentaires, mais leur multiplicité rend cette compréhension difficile. Une information de qualité est nécessaire pour adopter des habitudes alimentaires saines. Bien que les revenus, l'éducation et l'information soient des facteurs clés, ils ne suffisent pas à expliquer totalement les choix alimentaires, comme en témoigne la faible consommation de fruits et légumes malgré leur disponibilité et leur accessibilité. Cela souligne la nécessité de surmonter les freins socio-culturels pour modifier les comportements alimentaires.

Les comportements alimentaires sont fortement influencés par **les habitudes familiales, la culture et le milieu social**, ainsi que par des facteurs comme les contraintes liées au mode de vie et l'appartenance sociale. Ces influences façonnent les choix alimentaires et peuvent contribuer aux inégalités sociales de santé en créant des obstacles aux recommandations nutritionnelles uniformes.

3. LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES/COÛTS²⁸

L'accès universel à une alimentation de qualité requiert une intervention sur divers fronts, dépassant les considérations purement financières et éducatives pour inclure une dimension d'émancipation sociale. Pour lutter efficacement contre la malbouffe, l'obésité et les maladies associées, une approche globale et transversale

²⁷ https://www.fian.be/IMG/pdf/bts2020-05-web-2.2-inegalites-martin-biernaux-p32_36.pdf

²⁸ https://www.fian.be/IMG/pdf/bts2020-05-web-2.2-inegalites-martin-biernaux-p32_36.pdf

de la nutrition et de la réduction des inégalités sociales s'avère indispensable. Cette approche doit reconnaître et adresser les multiples déterminants sociaux qui influent sur la qualité de l'alimentation et qui engendrent des disparités dans l'accès aux ressources alimentaires.

La pandémie de Covid-19 a mis en lumière la nécessité de relocaliser notre système alimentaire afin d'améliorer sa résilience face aux chocs systémiques et de garantir un approvisionnement plus respectueux des producteurs, des consommateurs et de l'environnement. Bien que certains progrès aient été observés pendant le confinement, comme une augmentation des achats en circuits courts et une redécouverte de la cuisine maison, il est crucial de reconnaître les défis persistants auxquels sont confrontées les personnes à faible mobilité, enclavées dans des "ghettos alimentaires" dans des quartiers mal desservis.

Alors que nous faisons face à une crise économique imminente, il est impératif d'évaluer l'impact de cette crise sur les déterminants sociaux de l'accès à une alimentation de qualité. Les futures politiques alimentaires doivent prendre en compte cette réalité et maintenir une perspective centrée sur l'égalité, reconnaissant que des mesures équitables sont essentielles pour promouvoir la santé et le bien-être de tous.

C. PROPOSITIONS/PROJETS POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ, NOTAMMENT À TRAVERS L'ÉDUCATION ALIMENTAIRE ET LA PROMOTION DES CIRCUITS COURTS

En Belgique, plusieurs propositions visent à améliorer l'accessibilité alimentaire, notamment par le biais de l'éducation alimentaire et la promotion des circuits courts. Ces mesures comprennent la mise en place de programmes d'éducation alimentaire dans les écoles pour sensibiliser les jeunes aux choix alimentaires sains et durables, ainsi que des incitations financières et des politiques de soutien pour encourager les consommateurs à acheter des produits locaux via les circuits courts.

1. SOLIDARIS

La mutualité Solidararis lutte pour garantir à chacun un accès à une alimentation de qualité. Cependant, bien que l'accès à une alimentation nutritive soit un droit fondamental, il demeure inégalitaire, même dans les nations considérées comme riches²⁹. C'est pour cela qu'elle possède deux objectifs : améliorer la qualité de l'alimentation et améliorer son accessibilité.

Les disparités dans l'accès à une alimentation de qualité, les impacts sur la santé et les défis de durabilité du système alimentaire actuel exigent des actions pour améliorer la qualité des aliments et leur accessibilité. Solidararis défend une alimentation nutritive, équilibrée, plaisante, sûre et respectueuse de l'environnement et des travailleurs, soulignant que sa réalisation relève d'une

²⁹ <https://reseau-solidaris-liege.be/alimentation/>

responsabilité collective. Pour garantir ce droit en Belgique, une approche intégrée et transversale est nécessaire, avec une politique alimentaire cohérente.

La mutualité propose six axes de recommandations dans son livre blanc (datant de 2014), couvrant la gouvernance, l'offre alimentaire et les publics, afin de promouvoir une alimentation de qualité pour tous. Ces recommandations visent à édifier une structure solide pour une politique alimentaire inclusive et durable.

Les 6 recommandations sont : améliorer la gouvernance ; encourager les bonnes pratiques de l'agro-alimentaire ; promouvoir les produits de qualité ; améliorer l'offre dans les collectivités ; favoriser l'accès pour les personnes en situation précaire et informer, sensibiliser et outiller.

2. LIGUE DES FAMILLES³⁰

La précarité alimentaire affecte gravement les écoles belges, touchant environ 12% des ménages et près de 13% des enfants de moins de 16 ans³¹. Cela a des répercussions négatives sur leur santé, leur bien-être et leur concentration, ainsi que sur le stress et la honte ressentis par leurs parents.

Dans ce cadre, la Ligue des familles approuve l'initiative du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles visant à instaurer de manière permanente la distribution de repas complets, gratuits, sains et durables dans les écoles relevant de l'encadrement différencié. Ce projet de décret, appelé « cantines scolaires », cherche à mettre fin à la dépendance des projets scolaires aux budgets annuels en établissant un cadre décrétable permanent.

Le décret prévoit un financement des repas scolaires à hauteur de 3,70 euros par élève par repas complet servi quotidiennement, avec un montant annuel de 40 euros par élève pour diverses dépenses liées au matériel et au personnel. Les écoles doivent respecter plusieurs directives, telles que promouvoir une alimentation locale et équilibrée, réduire le gaspillage alimentaire et organiser des activités éducatives.

De plus, elles doivent offrir des alternatives végétariennes, encourager la consommation d'eau et réduire la quantité de protéines animales. Les candidatures sont sélectionnées par l'administration en fonction de critères géographiques et socioéconomiques, avec une priorité aux écoles des zones les plus défavorisées. Le gouvernement assure le suivi du respect des dispositions par le biais de rapports d'activité et de vérifications comptables.

La création d'un décret pour les cantines scolaires gratuites, saines et durables représente une avancée majeure vers une politique plus structurée et transparente. Auparavant, le financement des repas gratuits reposait uniquement sur des

³⁰ <https://liguedesfamilles.be/storage/28592/20231018-Analyse---projet-de-decret-cantines-scolaires-gratuites.pdf>

³¹ <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/database>

décisions budgétaires, sans base légale. Ce décret établit des critères débattus au parlement pour clarifier les contours des projets alimentaires soutenus par les élus politiques. Cette démocratisation de la politique publique rendra plus difficile l'arrêt abrupt du financement des repas gratuits dans les écoles par les gouvernements futurs.

La Ligue des familles promeut une approche globale de l'alimentation scolaire, intégrant la durabilité, la diversité des régimes alimentaires familiaux, la gratuité et l'éducation à l'alimentation. Selon le décret, les écoles participantes doivent garantir la gratuité totale du déjeuner, assurer une alimentation de qualité et durable, respecter les choix alimentaires des familles, et organiser des activités éducatives. Les critères alimentaires seront renforcés progressivement, avec toujours une option végétarienne disponible. Ces exigences correspondent aux objectifs défendus par la Ligue des familles.

Enfin, le décret fixe des normes élevées en matière de qualité des repas et de gratuité totale du déjeuner, ce qui est positif. Cependant, il reste à déterminer comment ces contrôles seront effectués.

3. PROJET EAT4CHANGE³²

Le projet EAT4Change³³ vise à promouvoir une alimentation saine et durable en Belgique en impliquant les écoles et les jeunes dans des initiatives éducatives. Il encourage les changements de comportement vers des choix alimentaires plus respectueux de l'environnement et de la santé, tout en sensibilisant les jeunes aux enjeux de durabilité liés à l'alimentation.

Le projet comprend des activités éducatives telles que des ateliers, des formations, des événements et des campagnes pour sensibiliser et éduquer les élèves, les enseignants et les communautés scolaires à l'alimentation durable.

Le projet a une approche sur trois niveaux :

- engager les citoyens vers un régime alimentaire sain et durable ;
- travailler avec les producteurs, les productrices et les détaillants en faveur d'une production agricole durable ;
- créer un environnement politique favorable à cette transition.

4. CIRCULAIRE 8895

Récemment un appel à projet (circulaire 8895 du 20/04/2023) a été lancé en Fédération Wallonie-Bruxelles³⁴ qui concerne la mise en œuvre du décret relatif aux cantines scolaires. Elle établit les orientations et les critères à respecter pour les écoles souhaitant participer au programme de repas complets gratuits, sains et durables dans les établissements scolaires.

³² <https://wwf.be/fr/champs-action/alimentation-durable/eat4change>

³³ Le projet a débuté en mai 2020 et se poursuit jusqu'en avril 2024.

³⁴ https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/50675_000.pdf

Cette circulaire définit les modalités de candidature, les obligations des écoles sélectionnées, les critères d'alimentation saine et durable, ainsi que les mécanismes de contrôle et de suivi mis en place pour assurer le respect des dispositions du décret.

5. CIRCUITS COURTS³⁵

Le fait de soutenir les circuits courts présente de nombreux bénéfices : une meilleure qualité nutritionnelle avec des produits frais tels que les fruits et légumes plutôt que des plats transformés, une rémunération équitable pour les producteurs, la création d'emplois locaux, et une empreinte environnementale réduite grâce à l'utilisation de produits locaux, moins d'intrants et une prise en compte de la saisonnalité.

Encourager ces circuits en rapprochant les consommateurs des producteurs à travers des moyens de commercialisation locaux et régionaux est essentiel pour garantir à tous un accès à une alimentation de qualité. Ces circuits incluent diverses options telles que les marchés, les ventes à la ferme, les points de vente collectifs, les livraisons de paniers, ainsi que les ventes directes aux grandes surfaces, aux commerçants, aux associations et aux collectivités, voire les ventes en ligne³⁶.

Un développement accru des circuits courts en alimentation pourrait profiter à la santé publique. En favorisant les fruits et légumes, ces circuits pourraient améliorer le contenu nutritionnel du panier alimentaire des ménages, actuellement dominé par des produits transformés "prêts à manger" souvent riches en matières grasses, en calories et en sel, contribuant ainsi à des problèmes de santé publique tels que le cholestérol, le diabète et l'obésité³⁷

Les circuits courts présentent d'autres avantages, notamment en assurant une rémunération juste pour les producteurs, en offrant une garantie aux consommateurs, et en favorisant le maintien de l'emploi local ainsi que la création et la réinsertion socioprofessionnelle (notamment dans l'économie sociale). De plus, ces circuits sont souvent associés à des modes de production plus respectueux de l'environnement, réduisant ainsi les impacts liés aux transports et à l'emballage³⁸.

³⁵ <http://www.alimentationdequalite.be/livre-blanc/promouvoir-qualite/soutenir-les-circuits-courts.html>

³⁶ Aubry, C. et Chiffolleau, Y., (2009), "Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles", *Innovations Agronomiques* (2009) 5, p. 56-57.

³⁷ Ozer, P. et Bay, M., (2009), "Alimentation durable : de la promotion des filières courtes à la promotion d'emplois durables", *Résumé des tables rondes des 13 et 14 novembre 2008 relatives à la question de l'alimentation durable sous le prisme de la promotion des filières courtes*, 19 p.

³⁸ Cabinet du ministre Nollet, (2011), "*Etude sur les dispositifs alimentaires locaux, Rapport final*", Groupe One asbl, p. 27

V. CONCLUSION

En conclusion, pour le CEG, le droit à une alimentation de qualité en Belgique demeure un enjeu crucial qui nécessite une approche holistique et des actions concertées à plusieurs niveaux. Les initiatives visant à promouvoir l'accès à une alimentation saine, durable et abordable, telles que les programmes de cantines scolaires gratuites et les politiques de promotion des circuits courts, sont des étapes importantes dans la bonne direction.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour garantir que ce droit fondamental soit pleinement respecté pour tous les citoyens, en particulier ceux vivant dans des situations de précarité alimentaire.

Cela exige une volonté politique continue, des investissements ciblés et une sensibilisation accrue aux défis rencontrés par les communautés vulnérables en matière d'alimentation. En travaillant ensemble, les acteurs gouvernementaux, les organisations de la société civile et le secteur privé peuvent contribuer à créer un système alimentaire plus équitable, durable et inclusif pour tous les Belges.